

15

Parcours sur 5 ans d'élèves entrés en 1^{re} année primaire ordinaire en 2005-2006

En Communauté française, 80 % des élèves entrés à l'heure en 1^{re} primaire en 2005-2006 se trouvent 4 ans plus tard en 5^e année et plus de 13 % sont inscrits deux ans de suite dans la 1^{re}, la 2^e, la 3^e ou la 4^e année.

Le retard scolaire se développe dès l'entrée dans l'enseignement primaire : près de 14 élèves sur 100 entrés en 1^{re} primaire effectuent une année complémentaire dans les quatre années scolaires suivantes et ce phénomène s'observe plus fréquemment chez les élèves entrés à 7 ans en primaire, élèves qui subissent également une plus forte orientation dans l'enseignement spécialisé.

Cet indicateur présente les parcours scolaires sur 5 ans des élèves entrés en 1^{re} année de l'enseignement primaire ordinaire en Communauté française en 2005-2006.

L'entrée en primaire fait généralement suite à une ou plusieurs années passées dans l'enseignement maternel. Les écoles ont la possibilité de maintenir un élève dans une année complémentaire, une fois au maximum par étape. Cette mesure ne peut toutefois être qu'exceptionnelle, ne peut être confondue avec un redoublement¹ et doit s'accompagner de la constitution d'un dossier pédagogique pour chaque élève concerné. L'équipe éducative, en accord avec les parents, choisit le moment le plus opportun pour décider d'y recourir, en fonction de la situation particulière de l'enfant. La mise en place de l'année complémentaire ne doit donc pas nécessairement se situer en fin d'étape. Pendant la première étape (comprenant l'enseignement maternel, la 1^{re} et la 2^e année primaire), un élève peut bénéficier d'une année complémentaire soit en maternelle², soit au terme de la 1^{re} ou de la 2^e primaire.

Pour approcher ces parcours, une cohorte a été étudiée : elle comprend les 47 693 élèves entrés en 1^{re} primaire (P1) en 2005-2006 et ayant fréquenté l'enseignement maternel en Communauté française l'année précédente : 44 741 (93,8 %) ont alors 6 ans, 867 (1,8 %) ont 5 ans, 2 085 (4,4 %) ont 7 ans³.

La figure 15.1 précise la répartition des situations scolaires de ces trois catégories d'élèves de la cohorte quatre ans plus tard, en 2009-2010. Parmi les enfants entrés « à l'heure », à 6 ans, quatre ans plus tard, 79,6 % sont en P5 ; 13,3 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en P4 ; 3,5 % sont sortis³ et 2,2 % fréquentent l'enseignement spécialisé. Parmi les enfants entrés « en avance », à 5 ans, quatre ans plus tard, 87,1 % sont en P5 ; 7,6 % ont été inscrits deux années de suite dans une même année d'études et sont en P4 ; 4,3 % sont sortis³ de l'enseignement en Communauté

française. Parmi les enfants entrés « en retard », à 7 ans, quatre ans plus tard, seuls 46,6 % sont en P5 ; 23,4 % ont été inscrits deux années de suite dans la même année d'études et sont en P4 ; 3,4 % sont sortis³ et 25,1 % fréquentent l'enseignement spécialisé.

Les figures 15.2 détaillent les positions scolaires de la cohorte durant 5 années, selon l'âge d'entrée.

Les parcours à l'heure (« P1-P2-P3-P4-P5 ») sont systématiquement plus fréquents dans la cohorte des 5 ans ; l'écart avec la cohorte des 6 ans augmente dans le temps (7,5 points de pourcentage d'écart en 2009-2010). La cohorte des 7 ans présente un parcours « à l'heure » beaucoup moins fréquent avec, en 2009-2010, 33 points de pourcentage de moins que la cohorte des 6 ans. Pour les 3 cohortes, c'est au début du parcours que les taux d'élèves « à l'heure » présentent la variation la plus importante.

A contrario les taux de parcours avec une année complémentaire dans une année d'études durant les 5 ans sont systématiquement plus faibles dans la cohorte des 5 ans et nettement plus importants dans la cohorte des 7 ans. Là aussi c'est au début du parcours que l'on observe les variations les plus fortes.

Enfin les parcours montrant une orientation dans l'enseignement spécialisé sont principalement le fait des élèves de la cohorte des 7 ans : on en dénombre 10,5 % fréquentant l'enseignement spécialisé en 2006-2007 pour atteindre 25,1 % de cette cohorte en 2009-2010.

En résumé, les élèves entrés à 5 ans ou 6 ans en P1 ont des parcours assez semblables, avec une fréquentation plus importante d'une année complémentaire dans les premières années primaires et un taux de parcours « à l'heure » plus élevé pour les élèves de 5 ans. Quant aux élèves entrés à 7 ans en P1, ils effectuent plus fréquemment une année complémentaire mais subissent aussi une orientation très importante dans l'enseignement spécialisé.

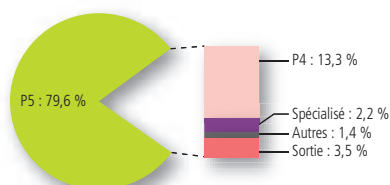
1 L'année complémentaire impose que l'enfant bénéficie d'un traitement pédagogique adapté. Il faut noter toutefois que, dans les statistiques, l'année complémentaire est assimilée à un redoublement.

2 Dans ce cas précis, il sera nécessaire d'obtenir une dérogation pour maintien en maternelle au cours de la 1^{re} année de la scolarité obligatoire.

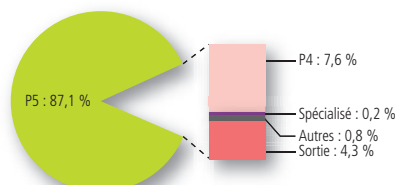
3 Les élèves comptabilisés comme « sortis » sont les élèves qui ne figurent plus en 2009-2010 dans la base de données des effectifs de l'enseignement fondamental de la Communauté française.

15.1 Situations scolaires en 2009-2010 des élèves entrés en 1^{re} primaire en 2005-2006, selon l'âge d'entrée

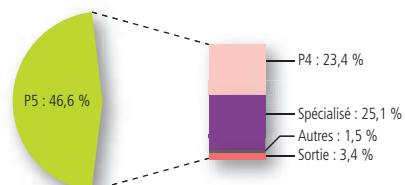
Entrée à 6 ans (44 741 élèves)



Entrée à 5 ans (867 élèves)

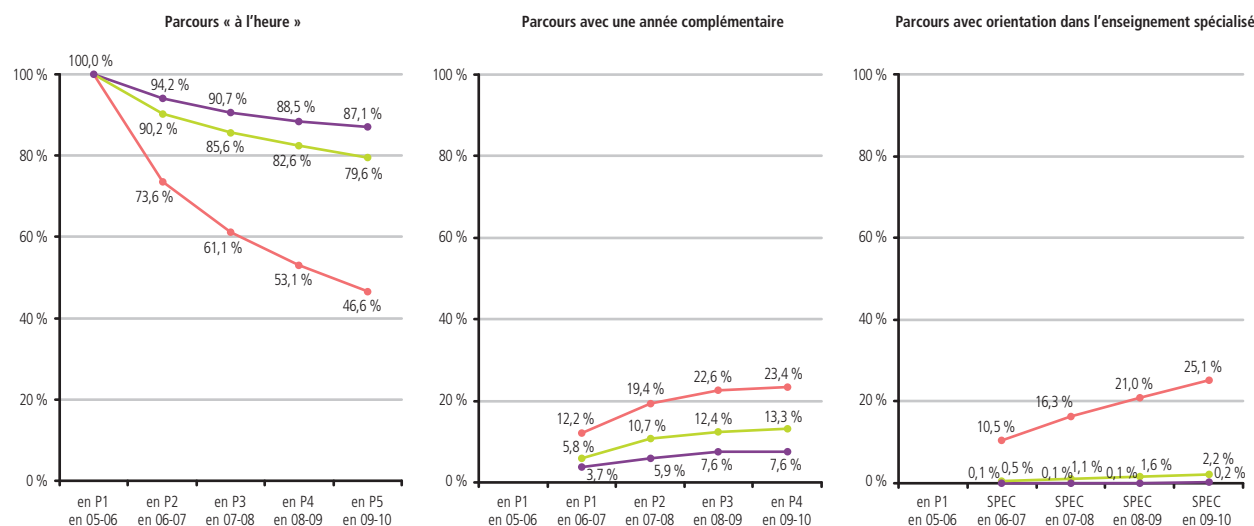


Entrée à 7 ans (2 085 élèves)



Parmi les 44 741 élèves de 6 ans entrés en 1^{re} primaire en 2005-2006, 79,6 % se retrouvent en 5^e primaire (P5) 4 ans plus tard.

15.1 Évolution de 2006-2007 à 2009-2010 de positions scolaires des élèves entrés en 1^{re} primaire en 2005-2006, selon l'âge d'entrée



Parmi les élèves de 7 ans entrés en 1^{re} primaire en 2005-2006, l'année suivante, en 2006-2007, 73,6 % se retrouvent en 2^e primaire (P2), 12,2 % réalisent une année complémentaire en P1 et 10,5 % sont orientés dans l'enseignement spécialisé.

■ Cohorte entrée à 5 ans
■ Cohorte entrée à 6 ans
■ Cohorte entrée à 7 ans